

DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VIRIAT

Séance du 13 décembre 2022

Sur convocation en date du 7 décembre 2022, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 13 décembre 2022 à 19 h 30, à l'Espace Familles sous la présidence de M. Bernard PERRET, Maire

Etaient présents : Mesdames, Messieurs

MORAND Alexis	LACOMBE Annick	BLANC Jean Luc
BRUNET Myriam	CHEVILLARD Jean Luc	BURTIN Béatrice
JANODY Patrice	JACQUEMET Rodolphe	CHATARD Kévin
ARTAUD Jean Marc	LAUPRETRE Patrick	VEUILLET Philippe
BONHORE Paola	THERMET Laure	MARION Isabelle
PERDRIX Catherine	MERLE Sandra	BURDY Meryl
DAVID Magalie	TAPONARD Emmanuel	SCHUBERT Anja
CEREIZE Clément		

Etaient excusés :

Emmanuelle MERLE a donné pouvoir à Bernard PERRET
Serge CHANEL a donné pouvoir à Jean-Luc CHEVILLARD
Michel VINIERE a donné pouvoir à Rodolphe JACQUEMET
Jean-Louis BILLOUD a donné pouvoir à Jean-Luc BLANC
Claire MOREAU DE SAINT MARTIN a donné pouvoir à Béatrice BURTIN
Joséphine MAZUÉ a donné pouvoir à Annick LACOMBE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Secrétaire de séance : Annick LACOMBE

**AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME DES ETABLISSEMENTS
RECEVANT DU PUBLIC : PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL**

Entendu le rapport de M. Jean-Luc CHEVILLARD, Adjoint au Maire délégué aux bâtiments municipaux, urbanisme et droit du sol, en l'absence de M. Serge CHANEL, Conseiller municipal délégué à la sécurité incendie et accessibilité – Itinéraires de Promenades et de Randonnées, excusé

Vu la loi du 11 février 2005 pour l'Egalité des Droits et des Chances, la Participation et la Citoyenneté des Personnes Handicapées qui impose un délai de 10 ans pour la mise en conformité des sites

Vu l'ordonnance instaurant les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) publiée le 27 septembre 2014 et redéfinissant les modalités de mise en œuvre du volet accessibilité de la loi Handicap du 11 février 2005

Vu la délibération du Conseil municipal du 23 juin 2015 approuvant la mise en place de la commission communale accessibilité

Vu la délibération du Conseil municipal du 22 septembre 2015 approuvant le document d'Agenda d'Accessibilité Programmée des ERP et du patrimoine appartenant à la Commune de Viriat

Vu la réunion de la commission communale d'accessibilité du 21 novembre 2022

Vu le rapport annuel de la Commission Communale d'Accessibilité

Le rôle de la commission accessibilité est de :

- dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports

- établir un rapport annuel qui est ensuite présenté en Conseil municipal puis transmis à M. le Préfet, à M. le Président du Conseil Départemental, au Conseil Départemental des Personnes Handicapées, au Conseil Départemental des Retraités et des Personnes Agées ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés

Le rapport annuel établi par la Commission communale d'accessibilité est joint à la présente note de synthèse.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité de :

- prendre acte du rapport annuel établi par la Commission Communale d'Accessibilité
- noter que ce document sera transmis à Mme la Préfète, à M. le Président du Conseil Départemental, au Conseil Départemental des Personnes Handicapées, au Conseil Départemental des Retraités et des Personnes âgées ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés
- autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

LE MAIRE,
Bernard PERRET



RAPPORT ANNUEL COMMISSION COMMUNALE ACCESSIBILITE

COMMISSION COMMUNALE ACCESSIBILITE		
Présidée par	M. Le Maire	Excusé Commission présidée par Mr Chanel
Représentants de la Commune	Serge Chanel	Présent
	Béatrice Burtin	Présente
	Jean Luc Chevillard	Présent
	Patrick Lauprêtre	Présent
	Annick Lacombe	Excusée
Représentants des associations ou organismes pour les personnes handicapées	Jean Pierre Pocchiola Thierry Abert	Présent Présent
Représentante du Club des Retraités (personnes âgées)	Noëlle Ribot	Excusée
Représentante de Viriat Commerces (acteurs économiques)	Ariane Bayoux	Présente
Représentante des autres usagers de la ville	Agnès Jullian-Binard	Présente

RAPPEL DU ROLE DE LA COMMISSION

Le rôle de la commission est de :

- dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports
- établir un rapport annuel qui est ensuite présenté en conseil municipal puis transmis à M. le Préfet, au Conseil Départemental de l'Ain, au Conseil Départemental des personnes handicapées, au Conseil Départemental des retraités et des personnes âgées ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés
- faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant
- tenir à jour par voie électronique la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire communal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée ainsi que la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées
- organiser également un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

Commentaire : il sera difficile pour la Commune de recenser les logements disponibles étant donné qu'elle n'est pas gestionnaire.

ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX ERP

LE PROGRAMME DE L'AGENDA ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP):

Le programme d'accessibilité sur 6 ans des 25 bâtiments est arrivé à échéance, cependant la DDT a demandé des pièces complémentaires, ainsi il reste 10 dossiers en cours de validation

LES DOSSIERS VALIDES :

N° ERP	catégorie ERP	Identité de l'ERP/IOP	Adresse	Travaux ou actions envisagées								Date prévisionnelle de conformité mentionnée sur l'AD'AP	STATUT DES TRAVAUX : « non démarré », « démarré/en cours », « réalisé », « traité par anticipation »	Avancement des travaux	ATTESTATION DE CONFORMITE		
				Stationnement PMR	Chemins de circulation extérieurs	Accès à l'établissement	Portes et SAS	Accès au public	Circulation horizontales	Circulations verticales	Sanitaires						
ERP 19	5e type M	Symphonie commerce	Rue Prosper Convert			X								31/12/2015	terminé	Etablissement conforme	télédéclarée le 14/08/19 - acceptation le 21/09/19
ERP 25	4e type L	Espace famille	Chemin du Lavoura		X								X	31/12/2015	terminé	Etablissement conforme	télédéclarée le 9/12/19 - acceptation le 10/12/19
ERP 3	3e type R et N	Cité des enfants : centre de loisirs	Chemin de Thevenon	X	X		X		X			X		31/12/2016	terminé	Etablissement conforme	Attestation du bureau APAVE du 03/12/19 - acceptation le 11/03/20
ERP 1	3e type R et N	Cité des enfants : restaurant scolaire	Chemin de Thevenon	X	X		X						X	31/12/2018	démarré/en cours	reste le sanitaire PMR - demander une dérogation	Attestation du bureau APAVE du 03/12/19 Demande de dérogation déposée le 13/03/20 et accordée le 16/06/20
ERP 10	5e type W	Annexe Mairie	Rue Prosper Convert		X	X	X	X						31/12/2018	terminé	Etablissement conforme	attestation réalisée nov 2018 - télédéclarée le 14/08/19 - demande de complément de la DDT le 11/12/19 - acceptation DDT le 14/02/20
ERP 2	3e type R et N	Cité des enfants : crèche	Chemin de Thevenon	X	X		X							31/12/2018	terminé	Etablissement conforme	Attestation du bureau APAVE du 03/12/19 - acceptation le 20/02/20
ERP 24	5e type L	Espace nature (salle Hubert Dupuret)	Chemin du Lavoura		X	X	X						X	31/12/2018	terminé	Etablissement conforme	attestation réalisée nov 2018 - télédéclarée le 14/08/19 - demande de complément de la DDT le 11/12/19 - acceptation le 14/02/20
ERP 4	4e type R	Ecole Prairie	Rue des écoliers		X	X	X						X	31/12/2018	terminé	Etablissement conforme	Attestation du bureau APAVE du 03/12/19- acceptation le 24/02/20
ERP 5	5e type W	Maison médicale	Rue de la Barre		X								X	31/12/2018	terminé	Etablissement conforme	attestation réalisée nov 2018 / télédéclarée le 14/08/19 demande de complément de la DDT le 11/12/19 - acceptation le 20/02/20
ERP 7	4e type R	Ecole Tilleuls	401 rue Prosper convert	X	X	X							X	31/12/2018	terminé	Etablissement conforme	Attestation du bureau APAVE du 03/12/19 - acceptation le 11/03/20
ERP 8	5e type V	Eglise	Place de l'église		X	X	X		X					31/12/2018	terminé	Etablissement conforme	acceptation le 17/03/20
ERP 9	5e type L	Salle Erable	Place de l'église		X	X								31/12/2018	terminé	Etablissement conforme	télédéclarée le 14/08/19 - acceptation le 21/09/19
ERP 11	5e type L et W	Tilleuls (salle de réunion et bureau de la police municipale)	Rue Prosper Convert			X	X	X				X		31/12/2020	non démarré	supprimer cet établissement (bâtiment vendu)	
ERP 17	5e type L et W	Jugnon (salles de réunion et service enfance jeunesse)	Rue des Anciens Combattants	X	X	X		X				X		31/12/2020	terminé	Dossier de dérogation à demander	acceptation le 16/12/21
ERP 18	IOP	WC Public	Place de l'église										X	31/12/2020	terminé	Etablissement conforme	acceptation le 17/03/20

LES DOSSIERS EN COURS DE VALIDATION :

N° ERP	catégorie ERP	Identité de l'ERP/IOP	Adresse	Travaux ou actions envisagées								Date prévisionnelle de conformité mentionnée sur l'AD'AP	STATUT DES TRAVAUX : « non démarré », « démarré/en cours », « réalisé », « traité par anticipation »	Avancement des travaux	ATTESTATION DE CONFORMITE		
				Stationnement PMR	Chemins de circulation extérieurs	Accès à l'établissement	Portes et SAS	Accès au public	Circulation horizontales	Circulations verticales	Sanitaires						
ERP 11	5e type L et W	Tilleuls (salle de réunion et bureau de la police municipale)	Rue Prosper Convert			X	X	X				X		31/12/2020	non démarré	supprimer cet établissement (bâtiment vendu)	
ERP 17	5e type L et W	Jugnon (salles de réunion et service enfance jeunesse)	Rue des Anciens Combattants	X	X	X		X				X		31/12/2020	terminé	Dossier de dérogation à demander	acceptation le 16/12/21
ERP 18	IOP	WC Public	Place de l'église										X	31/12/2020	terminé	Etablissement conforme	acceptation le 17/03/20
ERP 16	5e type W	Mairie	204 rue Prosper Convert	X	X	X	X							31/12/2018	démarré/en cours	Travaux réalisés à 95% Reste les escaliers extérieurs	attestation réalisée nov 2018 - télédéclarée le 14/08/19 - demande de complément de la DDT le 11/12/19 ==> travaux programmés en NOVEMBRE / DECEMBRE 2022
ERP 15	2e type L	Salle des fêtes / salle Chanel / Petits Potins	Rue des Anciens Combattants	X	X	X	X	X				X	X	31/12/2019	démarré/en cours	Travaux réalisés à 95% - reste les marches d'escaliers ext	Attestation du bureau de contrôle déposée + travaux pour les marches escaliers prévus en NOVEMBRE/DECEMBRE 2022
ERP 6	5e type L	Thevenon (salle de musique)	Rue Prosper Convert	X	X	X	X					X	X	31/12/2020	terminé	Travaux terminés en 2021	Attestation du bureau de contrôle le 18/11/22 ==> en attente validation DDT
ERP 12	4e type R	Ecole Source	96 route des Greffets	X	X		X	X				X	X	31/12/2021	terminé	Travaux terminés en 2020	Attestation du bureau de contrôle au 07/10/21 + complément du dossier le 02/08/22 ==> en attente validation DDT
ERP 13	3e type X et L	Gymnase Caronniers	Place du gymnase		X		X	X				X		31/12/2021	terminé	Travaux terminés en 2020	Attestation du bureau de contrôle au 07/10/21 + complément du dossier le 02/08/22 ==> en attente validation DDT
ERP 14	2e type X	Gymnase Crets	Chemin Moulin Riondaz		X		X					X		31/12/2021	terminé	Travaux terminés en 2020	Attestation du bureau de contrôle au 07/10/21 + complément du dossier le 02/08/22 ==> en attente validation DDT
ERP 20	5e type X	Vestiaires Foot	Chemin des Rippes Chilleys	X	X			X				X		31/12/2021	démarré/en cours	Travaux terminés en 2022	Attestation déposée le 18/10/22==> demande de pièces justificatives complémentaires
ERP 21	5e type X et PA	Vestiaires et tribunes de Rugby	Chemin des Rippes Chilleys	X	X	X	X	X				X	X	31/12/2021	démarré/en cours	Travaux terminés en 2022	Attestation déposée le 18/10/22==> demande de pièces justificatives complémentaires
ERP 22	5e type X	Tennis	Chemin des Rippes Chilleys	X	X	X	X	X	X			X		31/12/2021	non démarré	Travaux terminés en 2022	Attestation déposée le 18/10/22 ==> demande de pièces justificatives complémentaires
ERP 23	5e type L et R	Baisses	Chemin des Rippes Chilleys	X	X	X						X	X	31/12/2021	démarré/en cours	Dossier de dérogation transmis le 04/10/22	Dossier de dérogation rédigé 04/10/22 ==> en attente de la validation

Remarque de la commission : l'escalier de secours de la salle des fêtes est utilisé pour les élections, ainsi il faudrait prévoir une main courante conforme.

En 2022, les travaux suivant ont été effectués :

- Places PMR du parc des sports : foot, rugby et tennis (travaux réalisés en REGIE)
- Sanitaires et vestiaires du Tennis : travaux réalisés en REGIE
- Sanitaires des petits potins : travaux réalisés avec la rénovation du LOKAL
- Marquage des marches de la mairie et de la salle des fêtes → travaux programmés

ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS
Mise en accessibilité par des travaux d'aménagement de voirie :

Les travaux effectués en 2022 :

- Rue de Majornas avec la mise en accessibilité des 4 quais bus

Les projets en 2023 :

- Piste cyclable à la Perrinche avec la mise en accessibilité des 3 quais bus

Les places de stationnement PMR

Le centre village dispose de 32 places de stationnement PMR

3 places de stationnement au parc des sports ont été mises en conformité

ACCESSIBILITE DES TRANSPORTS EN COMMUN

Dans le cadre du SDA-ADAP Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda D'Accessibilité Programmée des transports publics qui est sous la compétence de GBA, il est envisagé de mettre en accessibilité 25 arrêts de bus urbains sur la commune de Viriat, dont :

- 13 arrêts **accessibles** ;
- 3 arrêts **inclus dans des projets** ;
- 9 arrêts **non accessibles**.

NOM DE L'ARRET	LIEU	AVANCEMENT
NEUVE	Route de Paris	Mise en accessibilité réalisée 2017
ECOLES	Rue Prosper Convert	Quai bus direction Bourg : Accessible Quai bus direction Caronniers : Accessible à 90% il manque une largeur de 2m sur la longueur du quai. La porte avant et la porte centrale (accès PMR) sont accessibles.
HOPITAL FLEYRIAT 1 HOPITAL FLEYRIAT 2	Entrée de l'Hôpital	Mise en accessibilité réalisée en 2019 - Création de deux nouveaux arrêts de bus accessibles dans l'enceinte de l'hôpital
VILLAGE	Centre village	Quai bus direction Bourg : Point d'arrêt en impossibilité technique avérée (largeur) Quai bus direction Caronniers : Accessible
VERNEE	Route de Bourg	Mise en accessibilité réalisée
FORT	Route de Paris au carrefour Rue du Fort	Travaux de mise en accessibilité réalisés en lien avec le projet cyclable route de Paris
CHAMBIERE NORD	Rue Louis Lepine	Mise en accessibilité reportée en fonction des études de circulation Grande Chambière
CHAMBIERE HOTELS	Rue des Vareys	
CHAMPAGNE	Chemin de la Geliere	Projet création de trottoir/cheminement piétons et projet de lotissement - Voir pour une acquisition foncière
CARONNIERS	Rue des Caronniers	Mise en accessibilité réalisée en 2019
BUIDON	Route de Marboz	En attente nouveau projet aménagements cyclables RD 996 prévus en 2022
CASTEL	Route de Marboz	
LA PERRINCHE	Route de Marboz	
FEUILLES VERTES	Route de Marboz	
LECLANCHE	Rue Leclanché	Mise en accessibilité réalisée en 2020
CALIDON	Rue Leclanché	Non accessible problématique d'accessibilité du cheminement piétons sur la rue Calidon

GELIERE	Chemin du Quartier Jayr	Arrêt en impossibilité technique avérée (largeur)
CHATEAU	Chemin du Quartier Jayr	Arrêt en impossibilité technique avérée (largeur)
JAYR	Chemin du Quartier Jayr	Arrêt en impossibilité technique avérée (largeur)
GAY-LUSSAC	Rue Gay-Lussac	Non accessible
ECLUSES	Rue de Majornas	Travaux réalisés en 2022
VALVERT	Rue de Majornas	
MAJORNAS	Rue de Majornas	
LIAVOLES	Rue de Majornas	

En complément des arrêts de bus, il est prévu de mettre en accessibilité l'arrêt de cars scolaires « les Vernettes » dans le cadre de l'aménagement du giratoire Greffets

Remarque de la commission : le crématorium ne dispose pas d'arrêt de transport collectif ou de cheminement conforme depuis l'arrêt Lépine, cette demande a été transmise à GBA qui dispose de la compétence.

LISTE DES ETABLISSEMENT PRIVES ADAPT

A ce jour, 133 Adapt ont été déposés sur 181 établissements ERP privés

Remarque de la commission : les sanitaires de la zone de la Neuve ne sont pas ouverts au public.

La commission demande si la commune peut refaire un courrier de relance auprès de EIC et du représentant des commerces (courrier qui a été envoyé en 2020 avec une relance en 2021) pour l'accès à des sanitaires publics dans la zone commerciale de la Neuve

REMARQUES DE LA COMMISSION

Les cheminements sablés sont souvent en mauvais état et peu accessibles notamment sur La Barre et La Neuve.

La Mairie informe la commission qu'il n'y a pas de budget disponible pour prévoir une remise en état des cheminements compte tenu de l'augmentation des coûts énergétiques prévisionnels en 2023.

CLOTURE DE LA SEANCE ET VALIDATION DE LA COMMISSION

Clôture de la séance à 19h30